



Lucie Aubrac
Paris 11

Compte Rendu du conseil de classe de 5eC Établi par les parents délégués FCPE de la classe

Liste des présents

Madame Deba, principale adjointe
Monsieur Grapotte, professeur principal (français)
Madame Mallet (anglais), madame Rodriguez (arts plastiques), monsieur Benoît (option musique) et monsieur Sirianni (mathématiques)
Mesdames Habachi et Lacolomberie, représentantes des parents d'élèves
Victor Jean, délégué des élèves

Conseil en visio-conférence sur l'application Zoom, mercredi 17 juin 2020

Remarques générales

Madame Deba :

En regard de la situation de crise, il n'y aura pas de bulletin trimestriel en version papier. Ils seront cependant accessibles sur l'ENT. Les familles ne disposant pas de connexion internet peuvent se rapprocher de madame Deba qui leur transmettra.

Les appréciations des professeurs sont faites en fonction des observations (suivi, rendu des devoirs...) faites pendant la période de confinement.

Pour l'appréciation générale et le passage en classe de 4^e, seuls comptent les deux premiers trimestres, le 3^e n'étant qu'indicatif.

Il n'y aura pas de redoublement.

La classe de 5eC doit capitaliser sur l'autonomie démontrée pendant le confinement. Pour les élèves ayant besoin d'une aide particulière, toute l'attention sera portée à optimiser les heures de permanence et les dispositifs prévus par le collège dès la rentrée de septembre.

Victor Jean remarque que certains élèves ont réussi à suivre le rythme, mais que d'autres ont décroché, et qu'il sera difficile pour certains de rattraper ce retard ; ils auront besoin d'un soutien.

La reprise des cours en présentiel est obligatoire à partir du 22 juin, selon les directives du ministère, dans le respect des conditions sanitaires connues (à ce jour, le protocole précis est toujours en attente). Les élèves resteront dans la même salle de classe, ce sont les professeurs qui se déplaceront. Il reste à régler le problème des groupes et des doubles créneaux.

Pas encore d'informations disponibles sur la cantine.

M. Benoit :

Pour les élèves de l'option musique, pas de pratique d'instrument pour des questions sanitaires. En revanche, il est prévu de discuter de la place de la musique pendant le confinement et des envies des élèves concernant leur avenir dans cette matière.

Parents d'élèves :

Remerciements à l'équipe enseignante et au personnel administratif pour leur implication et le suivi des élèves pendant la période.

Appréciation générale du professeur principal

Presque tous les élèves sont revenus au collège, ce qui est appréciable.
De manière plus générale, sur l'ensemble de l'année, une grande partie de la classe a fait preuve d'un réel manque de maturité. Il sera indispensable de corriger le tir en 4^e.

Etude au cas par cas des élèves

Il est ensuite procédé à l'examen au cas par cas des élèves. Une bonne partie a fait preuve d'un manque de régularité sur le rendu des devoirs (selon les semaines ou selon la matière). 13 élèves présentent des fragilités et devront se tourner dès que possible vers les dispositifs de soutien mis en place par le collège.

Ce compte-rendu est rédigé par les parents délégués qui restent à votre disposition, en particulier si vous souhaitez savoir ce qui a été dit à propos de votre enfant lors de ce conseil de classe.

Coordonnées des parents délégués :

Mail : fcpe.paris11.collegeaubrac@gmail.com

Notre blog : <http://fcpe75-lucie-aubrac.hautetfort.com>

Pour adhérer à la FCPE : <https://www.fcpe75.org/oui-jadhère-en-ligne/>



FCPE LUCIE ET RAYMOND AUBRAC